

**SELARL DE GREFFIER DE TRIBUNAUX DE COMMERCE**  
**Nathalie DUPRAT-COUTANT – Max-Alain LEANDRI – Ariane MERQUIT-COUCHOT**  
**Greffe du Tribunal de Commerce**  
**Palais de Justice**  
**Rue Jean Jaurès**  
**83600 FREJUS**

**Tél : 04.94.53.61.68**  
**Fax : 04.94.17.27.61**

**DOSSIER DE CESSATION DE PAIEMENTS**

**PIECES A JOINDRE**

Le dossier joint en 3 exemplaires **(l'original + 2 photocopies)**

\*\*\*\*\*

Photocopie de la carte d'identité  
Un état d'endettement (à retirer au greffe) 46.64 € **en espèces**  
Un extrait Kbis de moins de 3 mois (original)  
**Ou** Extrait Répertoire des métiers  
Le dernier bilan

} **1 Exemple**

**NOTE SUCCINTE  
SUR  
LA PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

Le redressement judiciaire est destiné à permettre la poursuite de l'activité de l'entreprise, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif.

Contrairement à la sauvegarde où seul le chef d'entreprise peut demander l'ouverture de la procédure au tribunal, ce dernier peut être saisi d'une demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire :

- ✓ Par le chef d'entreprise
- ✓ Par l'assignation d'un créancier
- ✓ Par une requête du procureur de la république
- ✓ D'office par le tribunal lui-même

L'ouverture de cette procédure doit être demandée par le chef d'entreprise dans les 45 jours de la cessation des paiements s'il n'a pas dans ce délai demandé l'ouverture d'une procédure de conciliation.

Comme en sauvegarde, le jugement d'ouverture gèle le passif antérieur, ouvre une période d'observation en vue de restructurer l'entreprise, de reconstituer la trésorerie et de procéder à la vérification des créances déclarées par les créanciers entre les mains du mandataire judiciaire.

Si cette procédure peut permettre le redressement de l'entreprise, elle ne présente cependant pas tous les avantages de la procédure de sauvegarde.

Notamment :

- ✓ L'administrateur, lorsqu'il en est désigné un, peut disposer d'une mission allant de la simple assistance au remplacement du chef d'entreprise (hypothèse cependant rarissime). La désignation d'un administrateur est cependant obligatoire si l'entreprise atteint du CA de plus de 3 millions d'euros ou emploie au moins 20 salariés.
- ✓ Le tribunal peut être saisi concurremment d'un projet de plan de redressement de la part du chef d'entreprise et par un (ou plusieurs) plan (s) de cession présentés par des candidats à la reprise, car, dès l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire, les tiers sont admis à soumettre des offres tendant au maintien de l'activité de l'entreprise par une cession totale ou partielle de celle-ci.
- ✓ Les cautions ne sont protégées que jusqu'au jugement arrêtant le plan de redressement ou prononçant la liquidation judiciaire.

La procédure prend fin :

- ✓ Soit par l'homologation par le tribunal du plan de redressement dont le projet a été soumis à l'appréciation des créanciers (étalement de la dette sur une durée maximum de 10 ans)
- ✓ Soit par l'adoption d'un plan de cession

- ✓ Soit, si le redressement est manifestement impossible, par la conversion de la procédure en liquidation judiciaire.

**DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE  
DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE OU DE LIQUIDATION JUDICIAIRE  
(anciennement dénommée « dépôt de bilan » ou « déclaration de cessation de  
paiements »**

Votre dossier doit être déposé par vous-même au greffe ou par un avocat ou un mandataire muni d'un pouvoir. Un dossier reçu par voie postale n'est pas recevable (art R631-1 / art L640-1 du code de commerce)

Il est impératif de vous munir d'une pièce d'identité lors du dépôt de la demande au greffe  
Pièces et renseignements prévus à l'article R631-1 (RJ) et à l'article R640-1 (LJ) du code de commerce (et le cas échéant) à déposer en quatre exemplaires.

**A) la demande dûment remplie sur laquelle doit apparaître :**

- ✓ le nombre de salariés employés au jour de la demande et le montant du chiffre d'affaires défini conformément aux dispositions du cinquième alinéa de l'art R 123-200 du code de commerce apprécié à la date de clôture du dernier exercice comptable.
- ✓ Le nom et l'adresse des représentants du comité d'entreprise ou des délégués du personnel habilités à être entendus par le tribunal s'ils ont déjà été désignés.
- ✓ Dans le cas où l'un ou l'autre de ces documents ne peut être fourni, ou ne peut l'être qu'incomplètement, la déclaration doit indiquer les motifs qui empêchent cette production.

**B) les annexes de la demande d'ouverture de la procédure :**

- ✓ l'état chiffré des dettes avec l'indication pour chaque créancier de son identité, de son adresse et du montant de sa créance (en distinguant ce qui est échu et ce qui est à échoir) **annexes 1 et 2** pour chacune des annexes, vous n'oubliez pas de procéder à l'addition de toutes les créances \*.
- ✓ La liste des salariés employés par l'entreprise au jour de la demande et le cas échéant les montants des salaires impayés (**annexe 2 bis**)
- ✓ L'état actif et passif des sûretés ainsi que celui des engagements hors bilan (ou état néant) (**annexe 3**)\*
- ✓ l'inventaire sommaire des biens de l'entreprise ainsi que les créances que vous auriez à l'égard de débiteurs (**annexe 4 et 4 bis**)\*
- ✓ un attestation sur l'honneur certifiant l'absence de mandat ad hoc ou de procédure de conciliation dans les 18 mois précédant la date de la demande ou, dans le cas contraire, mentionnant la date de la désignation du mandataire ad hoc ou de l'ouverture de la procédure de conciliation ainsi que de l'autorité qui y a procédé (**annexe 5**)
- ✓ s'il s'agit d'une personne morale comportant des membres responsables solidairement des dettes sociales (SNC société en commandite simple, GIE) la liste de ceux-ci avec l'indication de leur nom et domicile (**annexe 6**)

**C) Les documents suivants :**

- ✓ les comptes annuels du dernier exercice

- ✓ un extrait d'immatriculation du rcs ou du repertoire des métiers ou pour les auto entrepreneurs exerçant une activité commerciale ou artisanale une copie de la déclaration auprès du CFE\*
- ✓ Une situation de trésorerie datant d'au moins un mois
- ✓ Si l'entreprise exploite une ou plusieurs des installations classées au sens du titre 1<sup>er</sup> du livre V du code de l'environnement la copie de la décision d'autorisation ou de la déclaration.

**D) un pouvoir spécial si le déclarant n'est pas le responsable légale de l'entreprise  
(cf. modèle en annexe 7)**

**ATTENTION : toutes les pièces ci-dessus comportant le signe \* doivent être établies à la date de la demande ou dans les 7 jours qui la précèdent.**

## DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE

### DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

#### **I – IDENTITE DU CHEF D'ENTREPRISE ET DE L'ENTREPRISE CONCERNEE PAR LA DEMANDE :**

**le soussigné :** (nom, prénom, date et lieu de naissance, domicile, nationalité)

**assisté (e) ou représenté (e) par :**  
**agissant en qualité de :** cocher la case correspondante)

- commerçant – artisan
- représentant légal de la société :  
forme :  
dénomination sociale :
- auto-entrepreneur exerçant une activité commerciale ou artisanale

déclare que mon entreprise se trouve en état de cessation des paiements depuis le .....

#### **II – AUTRES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE :**

Téléphone mobile :

Téléphone fixe :

Télécopieur :

Adresse e-mail :

Activité principale :

Numéro d'identification (9 chiffres)

Inscription à un registre :      RCS : oui / non

   Répertoire des métiers : oui / non

Le cas échéant, liste et adresses des ets secondaires (avec l'indication des greffes compétents)

Nombre de salariés :

Chiffre d'affaires des 3 dernières années :

ANNEE	CHIFFRE D'AFFAIRE HT	RESULTATS

Montant total de l'actif (reporter l'addition des montants des annexes 4 et 4 bis) :

Montant total du passif (reporter l'addition des montants des annexes 1 et 2) :

Situation de trésorerie :

BANQUE	N° COMPTE	ADRESSE AGENCE	SOLDE

Indiquer les raisons qui empêchent la communication de certaines pièces et/ou documents demandés :

### **III – LES RAISONS DE LA DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE :**

RAPPEL : constitue l'état de cessation des paiements, le fait pour toute personne physique ou morale exerçant une activité commerciale ou artisanale, d'être dans l'impossibilité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

ATTENTION : le débiteur qui établit que les réserves de crédit ou les moratoires dont il bénéficie de la part de ses créanciers lui permettent de faire face au passif exigible avec son actif disponible n'est pas en état de cessation des paiements.

Sauf à solliciter l'ouverture d'une procédure de conciliation, le débiteur doit demander l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaires dans les 45 jours suivant la cessation des paiements.

En fonction de votre situation, vous pouvez solliciter :

- soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire destinée à permettre la poursuite de l'activité de l'entreprise, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif. OBJECTIF du redressement judiciaire : l'adoption d'un plan de redressement ou de cession à l'issue de la période d'observation.
- soit l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire si votre redressement est manifestement impossible. OBJECTIF de la liquidation judiciaire : « mettre fin à l'activité de l'entreprise ou réaliser le patrimoine du débiteur par une cession globale ou séparée de ses droits et de ses biens. »

vous devez donner un état de votre passif exigible (dettes arrivées à échéance et pour lesquelles aucun accord avec les créanciers n'a été conclu) et de votre actif disponible (il s'agit des sommes et des valeurs dont vous pouvez immédiatement disposer, par exemple : fonds détenus en caisse, sur un compte bancaire, effets de commerce échus ou susceptibles d'être escomptés ...)

1/ données chiffrées expliquant la cessation des paiements :

## 2/ Les origines de la cessation des paiements :

VOTRE DEMANDE :

Je sollicite :

- l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire
- l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire en raison :
  - o de la cessation d'activité intervenue le .....
  - o de l'impossibilité manifeste de redresser l'entreprise.

### **IV – REPRESENTATION DES SALARIES :**

Existe-t-il un comité d'entreprise ?	oui / non
A défaut des délégués du personnel ?	oui / non
Des représentants ont-ils été désignés ?	oui / non

Indiquer le nom et l'adresse du secrétaire du comité d'entreprise ou à défaut du représentant des délégués du personnel :

### **V – CAS PARTICULIERS :**

- le cas échéant, nom et adresse de l'ordre professionnel dont relève l'entreprise :
  
- dans l'hypothèse de l'exploitation d'une ou des installations classées au sens du titre 1<sup>er</sup> du livre V du code de l'environnement, joindre la copie de la décision d'autorisation ou de la déclaration.
- L'entreprise est-elle un établissement de crédit, une entreprise d'investissement ou un adhérent d'une chambre de compensation ?  
(art R613.14 du code monétaire et financier)                      oui / non

le soussigné déclare le présent document ainsi que les pièces annexées et sincères et véritables.







## ETAT ACTIF ET PASSIF DES SURETES

ETAT ACTIF DES SURETES	SOMMES

TOTAL :

ETAT PASSIF DES SURETES	SOMMES
NANTISSEMENTS :	
HYPOTHEQUES :	
AUTRES SURETES :	

TOTAL :

Fait à

le

(signature)

**Annexe 4**

**INVENTAIRE SOMMAIRE DES BIENS**  
(biens immobiliers et mobiliers)

BIENS	ACTIFS DISPONIBLES	ACTIFS NON DISPONIBLES

**TOTAUX :**

Fait à  
(signature)

le

**annexe 4 bis**

**CREANCES SUR CLIENT A RECOUVRER**

IDENTITE DU CLIENT	MONTANT	STATUT POUR CHAQUE CREANCE : Echu / non échu Recouvrable / irrécouvrable

TOTAUX :

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(signature)

**annexe 5**

I ) ATTESTATION de l'article R 631-1 du code de commerce – RJ (et le cas échéant R 640-1 du code de commerce – LJ)

Je soussigné :  
Atteste sur l'honneur :

(cocher la ou les cases vous concernant et le cas échéant compléter les informations demandées)

- Il n'a été désigné aucun mandataire ad hoc et il n'a été ouvert aucune procédure de conciliation dans les 18 mois précédant la présente demande.
- Il a été désigné un mandataire ad hoc
  - nom du mandataire ad hoc :
  - date de désignation :
  - par le Président du Tribunal de commerce de :
- l'entreprise a fait objet d'une procédure de conciliation
  - nom du conciliateur :
  - date de désignation :
  - par le Président du Tribunal de commerce de :

II ) Compléments à remplir uniquement dans le cadre d'une demande de liquidation judiciaire :

- a) filiation :
  - nom et prénom du père :
  - nom de jeune fille et prénom de la mère :
- b) je demande qu'il plaise au Tribunal de bien vouloir procéder dans les meilleurs délais à la clôture de la procédure de liquidation judiciaire (durée de la procédure : 1 an s'il s'agit d'une liquidation judiciaire simplifiée ; généralement 2 ans s'il s'agit d'une liquidation judiciaire « ordinaire »).

Je souhaite que la convocation par lettre recommandée avec accusé de réception me soit envoyée le moment venu à l'adresse suivante :

.....  
.....  
.....

En cas de changement d'adresse, je m'engage à la communiquer sans délai au greffe.

Fait à  
(signature)

le

**annexe 6**

**CAS PARTICULIERS DES PERSONNES MORALES COMPORTANT DES MEMBRES  
RESPONSABLES SOLIDAIRES DES DETTES SOCIALES  
(SNC – Société en commandite simple – GIE)**

Liste des membres concernés :

NOM (+ pour les femmes Mariées, nom d'épouse)	PRENOMS	DOMICILE PERSONNEL (adresse complète)

Fait à

le

(signature)

Annexe 7

POUVOIR SPECIAL

EN VUE DU DEPOT D'UNE DEMANDE D'OUVERTURE DE PROCEDURE

Je soussigné(e) :.....  
(nom et prénoms du dirigeant de l'entreprise concernée)

Demeurant à.....  
.....

- exerçant en nom propre
- agissant en qualité de représentant légal de la société :

- forme juridique et dénomination sociale de l'entreprise :.....  
.....

- adresse du siège social : .....  
.....

- numéro unique d'identification (siren) : .....  
.....

Donne pouvoir à :  
(nom, prénoms et domicile du mandataire (personne ayant reçu le pouvoir))

.....  
.....  
.....

A l'effet de signer et déposer au greffe du tribunal de commerce, en mon nom et pour le compte de l'entreprise susvisée une demande d'ouverture :

- de procédure de redressement judiciaire
- de procédure de liquidation judiciaire

fait à

le

**le mandant**  
**(signature et mention manuscrite**  
**manuscrite**  
**« bon pour pouvoir »**

**le mandataire**  
**(signature et mention**  
**« bon pour accord »**

Joindre la copie d'une pièce d'identité du mandant et du mandataire

Monsieur le Greffier,

Je soussigné : .....

Agissant en qualité de : .....  
(pour une société préciser la qualité au sein de la société et sa dénomination sociale)

Déclare avoir pris note que la demande d'ouverture de la procédure de **redressement judiciaire/liquidation judiciaire** que je viens d'effectuer sera évoquée à l'audience du tribunal de commerce de FREJUS

Le ..... à 9 heures 30

Je vous informe que je me présenterai à cette audience.

J'ai pris bonne note :

- ✓ que dans l'hypothèse où au sein de mon entreprise, il aurait été désigné un comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel, je dois les réunir à l'effet qu'ils procèdent à la désignation d'un représentant habilité à être entendu à l'audience et à exercer les voies de recours (art R 621-2 du code de commerce)
- ✓ qu'en l'absence de comité d'entreprise ou de délégués du personnel, il me revient dans les 10 jours du jugement à intervenir de réunir les salariés de mon entreprise afin qu'ils élisent leur représentant par vote secret au scrutin uninominal à un tour.
- ✓ Que le procès verbal de désignation du représentant des salariés (ou le procès verbal de carence que je devrai établir moi-même si aucun représentant des salariés ne peut être désigné ou élu art L 621-4 du code de commerce) sera immédiatement déposé au greffe du tribunal de commerce.

Fait à ..... le .....

(signature)

**PROCES VERBAL DE NOMINATION**

**DU REPRESENTANT DES SALARIES**

Ce jour le :

A :

Sont présent :

Après avoir procédé au vote et après dépouillement est :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

En qualité de représentant des salariés

Suit la signature de toutes les personnes présentes et ayant participés au vote